

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 6 MAI 2024

Sont présents:

- Les conseillères Mmes Sophie Bouchard et Chantal Godbout
- Les conseillers Mrs. Réjean Bernard, Réal East, David Royer et Jean-François Royer

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras-Rossier.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 24-05-82: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance Extra du 18 mars 2024 à 19h00;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19h00;**
- 5. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 avril 2024 par email le 6 mai 2024**
- 6. Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Assainissement eaux usées ; résumé et planification d'une rencontre
 - 3) Fermeture Pont-00233
- 7. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Formations Renseignements personnels (Accès à informations)
 - 2) Formation code d'éthique et de déontologie 2 conseillers
 - 3) Inspection de diverses structures ponts
 - 4) Lettre résidente Palmarolle HLM (Fanny)
 - 5) Résumé Programmation travaux voirie locale et TECH2019-2023
- 8. Correspondance;**
 - 1) Conseil en bref
 - 2) Semaine Québécoise personnes handicapés
 - 3) Informations Gouvernement de proximité
 - 4) Déclaration de la FQM sur la forêt Québécoise
 - 5) Demande de commandite école Boréale Pavillon Normétal
 - 6) Programmation Annuelle 2024-2025 Dualco
 - 7) DBO Expert
- 9. Présentation des comptes à payer;**
- 10. Diverses résolutions:**
 - 1) Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2023)
 - 2) Embauche d'un Chargé(e) de projet et d'urbanisme selon recommandations
 - 3) Consultante en urbanisme au besoin
 - 4) Plainte Citoyen 7, 1ere avenue Est
 - 5) Tarification municipale gravier Dualco
 - 6) Coût : 4 formations CCU
 - 7) AGA Syndicat de bois Abitibi Témiscamingue
 - 8) Abat poussière
 - 9) Résolution d'adjudication municipale finance Emprunt PRIMEAU
 - 10) Résolution de concordance de prolongation finance Emprunt PRIMEAU
 - 11) Compteur Le compte
 - 12) Entente de services aux personnes sinistrées
 - 13) Formation 11 juin Économie sociale
 - 14) ATRAT
 - 15) Répartition des tâches des élus

- 16) Engagement d'un préposé entretien pelouse et autres
 - 17) Congé DG
 - 18) Peinture projet/salaire
 - 19) SEAO Rechargement TECH2019.23
11. **Période de questions (de 20h à 20h30);**
12. **Rapport de Projet de Développement (DGA)**
- 1) PRIMA
 - 2) Bibliothèque
 - 3) Agriesprit)
 - 4) Achat par dotation
 - 5) Plan de mesure d'urgence
 - 6) Hommage aux enseignants
 - 7) Service incendie La Sarre
 - 8) P-00227 Demande d'accès à l'info
13. **Sécurité Civile**
14. **Varia : Sujet Divers**
15. **Clôture de la séance. Il est ___h___**

3. **24-05-83 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
EXTRA DU 18 MARS 2024 À 19H00

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2024 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars 2024 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **24-05-84 :** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. David Royer, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. **La greffière-trésorière a déposé au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la municipalité au 30 avril 2024 par email tel que demandé par les élus.**

6. **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) Assainissement eaux usées ; résumé et planification d'une rencontre
- 3) Fermeture Pont-00233

7. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 1) Formations Renseignements personnel (Accès à informations)
- 2) Formation code d'éthique et de déontologie 2 conseillers
- 3) Inspection de diverses structures ponts
- 4) Lettre résidente Palmarolle HLM (Fanny)
- 5) Résumé Programmation travaux voirie locale et TECH2019-2023

8. CORRESPONDANCES

- 1) Conseil en bref
- 2) Semaine Québécoise personnes handicapés
- 3) Informations Gouvernement de proximité
- 4) Déclaration de la FQM sur la forêt Québécoise
- 5) Demande de commandite école Boréale Pavillon Normétal
- 6) Programmation Annuelle 2024-2025 Dualco
- 7) DBO Expert Conseil en bref
- 8) Message Sureté du Québec
- 9) Demande d'affichage importance climat civil et respectueux dans les municipalités1#

9. 24-05-85: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour avril 2024 de **35 322.47\$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'avril 2024 au montant de **7 741.88\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en avril 2024 pour un montant de **15 548.09\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de mars 2024 payées en avril 2024 pour **4 288.53\$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour avril 2024 pour **62 900.97\$**.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 24-05-86 : Attestation véracité des dépenses dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2023).

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 198 299.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et la véracité des dépenses encourues en 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

2) 24-05-87 : Engagement Chargé(e) de projet et d'urbanisme selon les recommandations

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi pour un Chargé.e de projet et d'urbanisme pour remplacer la personne déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et une conseillère ont eu le mandat de faire les entrevues le 2 mai 2024 pour les deux candidates qui ont déposé leur curriculum vitae. **CONSIDÉRANT QUE** les deux mandataires ont fait leurs recommandations aux élus à l'assemblée du conseil du 6 mai 2024;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de Mme Karoline Létourneau au poste de chargée de projet et d'urbanisme selon l'entente des conditions mise à son dossier d'employé. Le début de l'emploi débutera le 14 mai 2024. Mme Sylvie Perreault aura le mandat de lui faire une formation adéquate pour remplir ces fonctions

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) **24-05-88 : Consultante en urbanisme**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité que Mme Sylvie Perreault reste comme consultante en urbanisme au besoin et sur appel seulement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4) **24-05-89 : Plainte Citoyen 7e 1ere Avenue Est**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une plainte du citoyen sur sa propriété pour un refoulement d'eau qui perdure depuis plusieurs années et à plusieurs reprises causé en partie par le réseau de la municipalité

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de proposer au propriétaire d'enlever les eaux pluviales des gouttières qui s'achemine dans le tuyau ainsi que d'envoyer le contremaitre de la voirie à passer la fiche à tous les trois mois et nous faire un rapport de la situation avant s'il y a lieu, de procéder à des travaux plus complexes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5) **24-05-90 : Tarification municipale gravier Dualco**

CONSIDÉRANT QUE la Dualco a prélevé 3813 tonnes de gravier dans notre gravière en 2021;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité, de faire une facture à la Dualco de 3813 tonnes à 0.61\$ la tonne de gravier, selon la tarification municipale reçu pour un montant de \$2 325.90\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6) **24-05-91 : Formation obligatoire comités CCU**

CONSIDÉRANT l'obligation de suivre une formation pour le comité du CCU qui est formé de 4 membres;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine inscrive les 4 membres du comité consultatif en urbanisme pour respecter cette conformité au montant de 160.00\$ plus taxes pour chaque membre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7) **AGA Syndicat de bois Abitibi-Témiscamingue**

À titre informatif qu'il y aura réunion jeudi le 9 mai 2024.

8) **24-05-92: Octroi du contrat Abat-poussière 2024**

Il a été proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat au soumissionnaire Somavrac C.C. et de faire épandre 42 milles litres d'abats poussières en deux parties dû à des travaux de remblaiement au rang 8 et route La Reine-St-Lambert qui seront fait dans un temps indéterminé pour l'instant et mandater M. Jonathan Branconnier de faire le nivelage avant l'épandage et d'accompagner l'employé de Somavrac dans le camion pendant l'épandage au besoin.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9) **24-05-93 : Résolution d'adjudication Municipale finance emprunt PRIMEAU**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	6 mai 2024	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	13 mai 2024
Montant :	594 900 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de La Reine a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 mai 2024, au montant de 594 900 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

27 600 \$	4,84000 %	2025
28 900 \$	4,84000 %	2026
30 400 \$	4,84000 %	2027
31 900 \$	4,84000 %	2028
476 100 \$	4,84000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,84000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

27 600 \$	4,80000 %	2025
28 900 \$	4,65000 %	2026
30 400 \$	4,55000 %	2027
31 900 \$	4,50000 %	2028
476 100 \$	4,50000 %	2029

Prix : 98,64700

Coût réel : 4,84800 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI-OUEST

27 600 \$	4,91000 %	2025
28 900 \$	4,91000 %	2026
30 400 \$	4,91000 %	2027
31 900 \$	4,91000 %	2028
476 100 \$	4,91000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,91000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Réal East et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de La Reine accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 13 mai 2024 au montant de 594 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 232. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10) 24-05-94: Résolution de concordance de prolongation EMPRUNT

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 594 900 \$ qui sera réalisé le 13 mai 2024

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de La Reine souhaite emprunter par billets pour un montant total de 594 900 \$ qui sera réalisé le 13 mai 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
232	594 900 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le

règlement d'emprunt numéro 232, la Municipalité de La Reine souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 mai 2024 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mai et le 13 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	27 600 \$	
2026.	28 900 \$	
2027.	30 400 \$	
2028.	31 900 \$	
2029.	33 500 \$	(à payer en 2029)
2029.	442 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 232 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 mai 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11) 24-05-95 : Compteur Le Compte

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par Mme Chant Godbout et résolu à l'unanimité de mandater Les Compteurs Le Compte pour faire la vérification de précision pour les compteurs à la station de pompage de La Reine comme la loi l'oblige annuellement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 24-05-96 : Entente de service aux personnes sinistrées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine doit signer chaque année l'entente de services aux personnes sinistrées;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité que la mairesse Fanny Dupras et la directrice générale Lise Bégin soient mandatées pour faire la signature du document de l'entente.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13) Formation Économie Sociale

Ce point est annulé

14) 24-05-97 : ATRAT

Il est proposé par M. David Royer, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que de payer l'association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 183.96\$ taxes incluses

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

15) **Répartition des tâches des élus**

Ce point a été reporté

16) **24-05-98 : Poste : Préposé à l'entretien pelouse et diverses tâches connexes**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une offre d'emploi d'été pour un préposé à l'entretien des pelouses et diverses tâches connexes pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a rencontré les deux candidats, le 2 mai 2024 et a fait une recommandation au conseil municipal à la réunion du 6 mai 2024;

Il est proposé par M. Jean-François Royer, appuyé par M. David Royer et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de M. Théo Roy au poste étudiant de préposé à l'entretien pelouse et diverses tâches connexes et selon l'entente et les conditions mises à son dossier d'employé. Le début de l'emploi débutera selon les besoins et à la demande du contremaître M. Jonathan Branconnier.

Mme Sophie Bouchard se retire de cette résolution.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

17) **24-05-99 : Congés directrice générale**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Jean-François Royer et résolu à l'unanimité d'autoriser les congés demandés par la directrice générale soit : les 28-29-30 mai et 4-5-6 juin 2024 et de mandater Mme Sylvie Perreault pour la remplacer.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

18) **Projet Peinture Gym d'entraînement**

Ce point est à vérifier par manque d'informations

19) **24-05-100 : SEAO Rechargement TECQ 2019-2023**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale en collaboration avec le professionnel de la FQM M. Alain Bourgeois, (coordonnateur régional en ingénierie et infrastructures et ingénieur sénior) de faire une demande sur le SEAO pour les travaux de voirie dans la TECQ 2019-2023 au montant de 262 695.00\$ pour le rechargement granulaire du rang 8 et 9 et une partie de la Route La Reine-Saint Lambert et d'autoriser la directrice générale à signer les documents dans cette demande.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)**

12. **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT(DGA)**

1) PRIMA – SUIVI

2) Bibliothèque- SUIVI

3) **24-05-101 : Agriesprit**

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Sylvie Perreault à faire la demande d'aide financière de 25 000.00\$ pour acheter une hotte de cuisine au propane pour la cuisine du centre communautaire de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- 4) Achat par dotation -SUIVI
- 5) Plan de mesure d'urgence – À SUIVRE

6) **24-05-102** : **Hommage aux enseignants**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de conserver la pancarte de bois « Hommage aux enseignants » logée présentement dans l'église de La Reine et de la relocalisée au centre communautaire. Cette tâche de déménagement sera effectuée par les employés de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

- 7) Service incendie La Sarre

8) **24-05-103** : **P-00227 Demande d'accès à l'informations**

CONSIDÉRANT que nous avons fait une demande d'accès à l'information à la MTQ pour le pont P-0227 à la demande d'un citoyen de La Reine;

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de fournir les informations concernant ce pont soit en papier ou avec clé USB et de charger des frais s'il y a lieu.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

10. VARIA : Sujet Divers;

- 1) Formule de la reconnaissance des bénévoles et accueil des nouveaux arrivants :
À revoir la formule pour la prochaine année.

24-05-104 : **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h55.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras-Rossier

Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

